

M. SHEA: Non, nous ne le disions à personne. Nous ne le disions pas à son chef. Selon moi, puisqu'on trouve certaines défalcatons ici, cela montre qu'il n'y a pas eu de fuite. Nous ne l'aurions certainement pas permis.

M. FISHER: En 1952, quand vous avez trouvé cela, il n'y avait pas de fuite?

M. SHEA: Non, et je ne crois pas qu'il y en ait eu en 1957 ou 1958 non plus.

M. FISHER: Mais quand vous avez trouvé des défalcatons, cela ne signifiait nullement une mauvaise note pour le surveillant, n'est-ce pas?

M. SHEA: Ni pour lui, ni pour la méthode que nous suivions.

M. FISHER: C'est là où je voulais en venir. Lorsqu'on étudie la façon de procéder sur le pont Jacques-Cartier avant que les appareils automatiques aient été installés (il est toujours plus facile de juger quand les faits ont été constatés), certains d'entre nous ont l'impression que cette méthode était bien peu pratique. Se servait-on de la même méthode exactement sur le pont Victoria?

M. SHEA: Dans l'ensemble, je crois bien que oui. Cette méthode était peu pratique et, en outre, elle n'était plus à la page.

M. FISHER: En tant qu'investigateur, avez-vous fait remarquer que cette méthode était peu pratique et qu'elle n'était plus à la page?

M. SHEA: Il en a été question lorsque j'ai eu des pourparlers avec la direction. J'en ai parlé à M. Henderson, qui se charge de ces questions depuis quelques années. Il a fait le tour des États-Unis et j'ai remarqué que là-bas là où ils ont des appareils automatiques depuis longtemps, c'est la même chose.

M. FISHER: Vous avez dit, ou plutôt j'ai dit que cette méthode était peu pratique et, en outre, vous avez dit qu'elle n'était plus à la page. Est-ce qu'il y aurait eu moyen de changer la méthode même, sans avoir recours aux appareils automatiques?

M. SHEA: J'en doute beaucoup.

M. FISHER: Lorsque le National-Canadien a étudié d'autres méthodes, surtout la possibilité d'installer des appareils automatiques, quel rôle votre organisme a-t-il joué?

M. SHEA: Je n'ai pas eu à m'en occuper, parce que le service des transports routiers a commencé à exploiter le pont Victoria il y a quatre ou cinq ans. On a eu recours à nos services et nous avons fait des enquêtes également, quand on nous a demandé tout spécialement de le faire.

M. FISHER: M. Beudet nous a dit entre autres que les autorités du pont Jacques-Cartier avaient été les premiers à se renseigner sur les appareils automatiques, à prendre des renseignements à ce sujet et à prendre des dispositions à cet égard.

M. SHEA: Je ne suis pas au courant de ce qu'elles ont fait; mais je sais qu'en ce qui nous concerne, nous nous en occupons depuis assez longtemps.

M. SMITH: Je crois que M. Henderson pourra répondre à cette question lorsque nous l'appellerons. On s'est adressé à ces messieurs en même temps et ils se sont consultés pour essayer d'améliorer la méthode suivie.

M. FISHER: Je suppose qu'il y a eu un échange de bons procédés et j'espère que M. Henderson pourra nous dire quelque chose au sujet de l'époque exacte où cela a eu lieu.

M. SMITH: M. Henderson estime que c'est lui qui a mis les choses en train.

M. FISHER: Nous aimerions connaître les raisons pour lesquelles on a procédé de cette façon et c'est ce que nous allons lui demander lorsqu'il viendra témoigner; c'est tout.

Le PRÉSIDENT: Monsieur Denis, s'il vous plaît.